Départ : parking du complexe sportif à Saint-Melaine-sur-Aubance
GPS 47.370819 /-0.498581

Durée du parcours : 2 heures

Longueur : 4,9 km

Balisage :

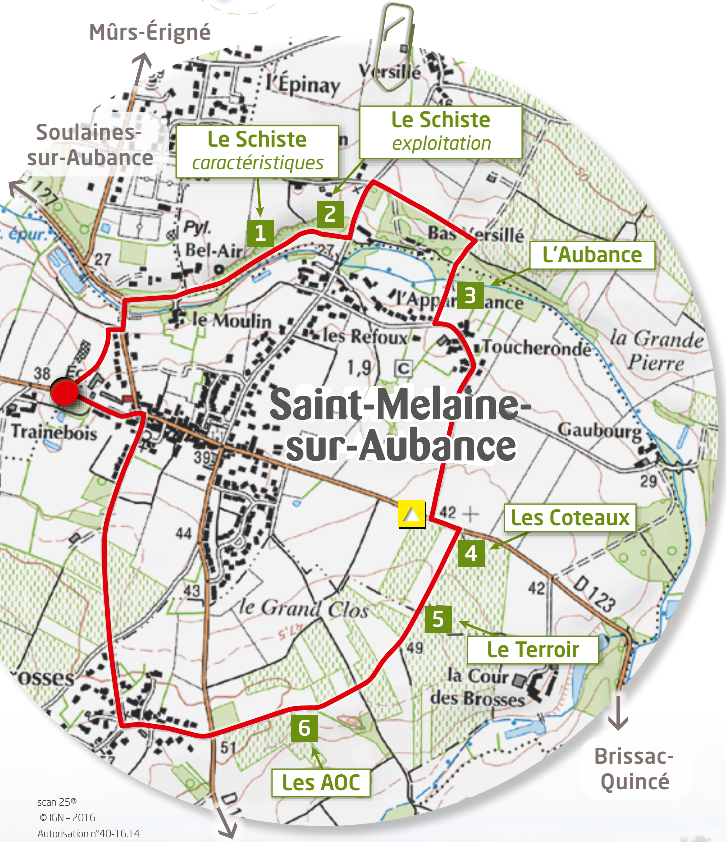

Vous traversez une route départementale

Pour les enfants à partir de 7 ans...

Bonjour, je m'appelle **Vignoo !**

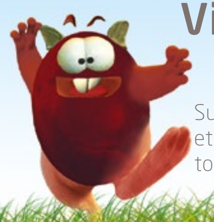

Suivez-moi les enfants, et répondez à mes questions tout au long du parcours !

OFFICE DE TOURISME
Brissac-Loire Aubance

OFFICE DE TOURISME BRISSAC-LOIRE AUBANCE
8, Place de la République
49320 BRISSAC-QUINCE

Tél. : 00 33 (0)2.41.91.21.50
Fax : 00 33 (0)2.41.91.28.12
accueil@ot-brissac-loire-aubance.fr

Wi Fi GRATUIT

www.angersloiretourisme.com

Pour continuer votre découverte du vignoble de l'Aubance...

Empruntez les deux autres sentiers d'interprétation du vignoble :
- « La vigne au fil du temps » à Saint-Jean-des-Mauvrets
- « Vignoble et Patrimoine » à Blaison-Gohier
(dépliants disponibles sur demande)

Communauté de Communes Loire Aubance Terre d'envies

Offices de Tourisme de France

OFFICE DE TOURISME
Brissac-Loire Aubance

Partez à la découverte du vignoble de l'Aubance et de ses particularités géologiques

Sentier d'interprétation du vignoble de l'Aubance

Vignoble et Géologie

Saint-Melaine-sur-Aubance

Brissac-Loire Aubance > Anjou > Val de Loire

ANGERS VAL DE LOIRE

1 et 2 Le Schiste

Le schiste que vous observez a près de 500 millions d'années ! Il a été formé durant l'ère primaire ou paléozoïque. A Saint-Melaine-sur-Aubance, on trouve des schistes du complexe de Bouchemaine, datant de l'Ordovicien, surmontés de sables et argiles datant du Cénomanien. L'échelle des temps géologiques ci-dessous vous permet de vous repérer dans ces temps anciens !

Âge en millions d'années				
	Quaternaire			
1,8	Ère Tertiaire CENOZOÏQUE	Pliocène		
8		Miocène 7		
23		Oligocène		
34		Eocène		
52		Paléocène		
65	Ère Secondaire MESOZOÏQUE	Crétacé 5 6	Cénomanien Sables et argiles	
130		Jurassique		
204		Trias		
245	Ère Primaire PALEOZOÏQUE	Permien 4		
290		Carbonifère 3	Houiller	
360		Dévonien 2		
400		Silurien 2		
425		Ordovicien 2	Schiste	
495		Cambrien		
530	Précambrien	Protérozoïque 1	Briovérien	
1600		Archéen		
2600				

Source : Unité Vigne et Vin, Centre INRA d'Angers

Principaux évènements géologiques survenus en Anjou :

1. Formation des Mauges
2. Série de Saint-Georges-sur-Loire
3. Formation du sillon houiller de Basse-Loire
4. Formation de l'accident du Layon
5. Mise en place des terrains du Bassin Parisien
6. Rejeux de l'accident du Layon
7. Mer des faluns

Les carrières de schistes ont servi de cachettes et de refuges pour les habitants du secteur lors des guerres de Vendée de la fin du XVIII[e] siècle.

Plusieurs choix, 1 seule bonne réponse !

Le schiste est :

A – une roche datant de plusieurs centaines d'années
B – une roche que les hommes n'ont jamais utilisée
C - une roche qui provient de sédiments

Réponse : C

3 L'Aubance

Sur la carte géologique de la région, on remarque que l'Aubance présente des plaines alluviales étroites (en blanc) et de nombreux méandres. Les plaines alluviales correspondent à la zone inondable d'un cours d'eau. Elles sont constituées d'alluvions, de débris déposés lors des crues. L'étroitesse de ces plaines révèle une certaine dureté de la roche, l'Aubance ayant eu des difficultés à creuser son lit. Les nombreux méandres de l'Aubance, quant à eux, sont le signe de pentes faibles.

En effet, si la pente était plus forte, la vitesse du cours d'eau serait plus élevée, et sa vitesse l'aurait entraîné de manière plus rectiligne lors de sa formation.

Qui suis-je ?

- Je suis un champignon microscopique.
- Les brumes matinales sur le vignoble favorisent mon développement.
- Je provoque sur les grains de raisin la pourriture noble, utilisée dans l'élaboration des vins blancs liquoreux.

Je suis : le B _ _ _ _ _ _ _ C _ _ _ _ _ _

réponse : le Botrytis Cinerea

4 Les Coteaux

Les formations schisteuses ou schisto-gréseuses du Massif Armoricain affleurent largement sur la zone de l'Aubance et occupent plus des deux tiers des surfaces. Elles déterminent de vastes plateaux vallonnés où les altitudes oscillent entre 50 et 90 mètres *(source : Syndicat de l'Aubance)*.

Par temps clair, quand la végétation n'est pas trop haute, on perçoit au loin le clocher de l'église de Brissac-Quincé et le sommet du château de Brissac, le Géant du Val de Loire !

Saurais-tu retrouver les mots-mystère ?

Les réponses se trouvent sur le panneau, cherche bien !

1. Pente d'une colline sur laquelle sont plantées des vignes
2. Usure d'une roche par les éléments naturels (exemple : l'eau)
3. Dépôts d'un cours d'eau (exemple : sables et argiles)
4. Ère géologique durant laquelle les coteaux ont été creusés
5. Climat spécifique à une très petite zone

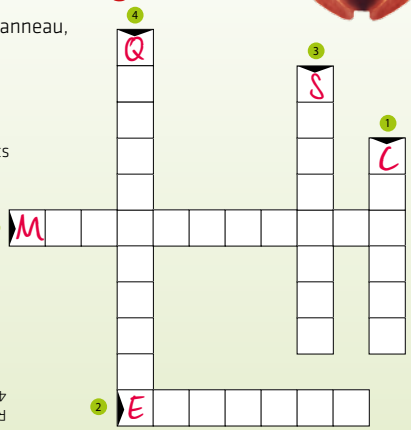

Réponses : 1 : coteau, 2 : érosion, 3 : sédiment, 4 : quaternaire, 5 : microclimat.

5 Le Terroir

Lexique

Millésime : année de récolte.
Porte-greffe : sujet sur lequel on fixe des greffons (bourgeons, rameaux).
Clone : série de pieds de vigne génétiquement identiques issus d'une sélection très poussée et provenant d'une seule souche appelée vigne-mère.
Vinification : ensemble des opérations qui permettent de transformer le raisin en vin.
Élevage : période de conservation des vins en vue de leur vieillissement.
Assemblage : mélange de jus ou de vins de même origine pour obtenir les caractéristiques recherchées.

Vrai/faux

1. Cette parcelle est soumise à un climat méditerranéen.
2. La constitution du sol a une grande importance pour le vignoble.
3. Le terroir est un terme utilisé pour désigner seulement les caractéristiques du sol.
4. Une même variété de vigne donnera toujours le même vin, quel que soit son environnement.
5. Les racines de la vigne peuvent s'introduire jusque dans la roche-mère, par les fractures de cette roche.

Réponses : 1 : faux, 2 : vrai, 3 : faux, 4 : faux, 5 : vrai

6 Les Appellations d'Origine Contrôlée/Protégée

Les vins d'AOC/AOP (Appellation d'Origine Contrôlée/Protégée) sont des vins dont la fabrication est rigoureusement vérifiée et doit suivre une réglementation très stricte. Cela permet d'assurer une bonne qualité des vins obtenus et garantit au consommateur une provenance connue.

Les vins sont répertoriés en deux grandes catégories :

- Les Vins Sans Indication Géographique (VSIG)
- Les vins avec indication géographique, divisés en deux catégories :
  - Les vins d'Indication Géographique Protégée (IGP)
  - Les vins d'Appellation d'Origine Contrôlée/Protégée (AOC/AOP)

Charade

Mon premier représente 12 mois.
Mon deuxième est une partie du visage.
Mon troisième est synonyme d'une petite ville.
Mon quatrième est le nom d'un des plus hauts châteaux de France, surnommé Géant du Val de Loire et situé non loin d'ici...
Mon tout est un vin produit sur cette aire, je suis...

Rébus

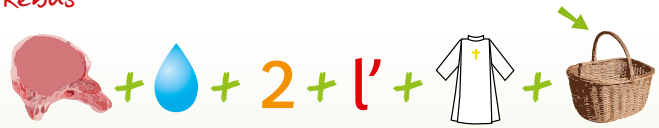

Réponses : 1- Anjou-Villages Brissac, 2 - Coteaux de l'Aubance